

Shuko Montréal
Concours d'idées
Le taxi prend ses aires!
Code d'identification : **398VP**
Nom du projet : MINI GARE ROUTIÈRE 0904

RÉALISONS
MONTRÉAL
VILLE UNESCO DE DESIGN

Comment mieux identifier et aménager les postes d'attente de taxi dans la ville.

Selon le guide de description de l'architecture extérieure de l'inventaire des bâtiments historiques du Canada, le code 0904 signifie une gare routière et correspond bien à la définition de notre concept : (...) bâtiments utilisés comme points de départ et d'arrivée pour les passagers et/ou pour les marchandises transportées par la route (...), dans notre cas, à petite échelle.

Nous proposons donc le concept MINI GARE ROUTIÈRE 0904, îlot convivial et sécuritaire adapté aux besoins des chauffeurs de taxi en attente et à leur clientèle. Elle se compose d'une structure géométrique modulaire et mobile de plan rectangulaire comprenant un toit de type pignon asymétrique arrondi et en porte-à-faux, soutenu par deux piliers. L'ensemble, facilement identifiable, protège l'espace taxi (chaussée) et l'espace attente (chaussée-trottoir). Cette structure surplombe d'une part, la chaussée, sur un porte-à-faux de 1,5 M et sur la longueur d'une automobile sedan. De l'autre part, elle recouvre son socle fixé temporairement à la chaussée et un peu plus que la moitié de la largeur d'un trottoir standard. Ceci permet la circulation des piétons et le déneigement entre les bâtiments et l'îlot d'attente, tout en offrant un espace couvert avec un système d'assise pour trois individus, une poubelle et une borne multifonctionnelle futuriste. Cette borne, située à droite, comprend les éléments suivants : prise de recharge électrique pour taxi sur la face du côté de la chaussée, informations sur les taxis montréalais, cartes, points d'intérêt touristiques sur la face extérieure, téléphone, casiers, réchauds pour café et informations diverses sur la face intérieure.

Les avantages d'étendre notre structure vers la chaussée sont multiples : en hiver, cela évite le déneigement des taxis. En été comme en hiver, le poste d'attente est alors parfaitement visible et offre une protection au chauffeur lors de l'embarquement et du débarquement. En effet, une balise réfléchissante articulée et amovible est fixée sur une borne d'absorption de chocs lestée, mais mobile. Cette borne est couverte de chevrons contrastants. Deux de ces bornes-balises, situées sur la chaussée, à l'entrée et à la sortie des places de stationnement taxi, complètent l'ensemble du poste d'attente. Elles offrent une protection aux chauffeurs de taxi contre les automobiles en circulation.

Un toit avec fronton lumineux blanc, arborant la signature «Taxi Montréal » et des pictogrammes de services, est visible de très loin, de part et d'autre du poste d'attente. Ce système est illuminé grâce à une série de LED alimentés par des cellules photovoltaïques situées sur le toit. Une couleur d'accent qui s'éloigne de celle des feux de circulation encadre le fronton blanc. Le poste est alors facilement repérable. Un luminaire encastré sous le toit complète le système d'éclairage. Les systèmes structuraux qui soutiennent le toit sont munis d'un dispositif qui permet d'insérer facilement les panneaux de signalisation municipale obligatoire au poste d'attente. Le système est modulaire, on multiplie par le nombre de taxis nécessaires l'unité de base du poste d'attente. Il est possible de l'installer dans une rue en pente. Dans le cas d'une configuration en demi-cercle ou en « L », on ajoute des quartiers qui s'ajustent dans les interstices. Il serait également possible d'offrir un écran de télévision - horloge grand format, bien protégé dans une enveloppe suspendue au plafond et visible pour tous les usagers.